

Communauté Tchadienne au
Burkina Faso (CTBF),



Communauté Tchadienne en
Côte d'Ivoire



**Consultation des forces vives de la diaspora Tchadienne
au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire**

**Synthèse des travaux du 28 au 29 octobre
2021 à l'Hôtel Résidence Prestige,
Ouagadougou – Burkina Faso**

Ouagadougou, du 28 au 29 octobre 2021

Sommaire

Remerciements	2
Introduction.....	3
1. Méthodologie	4
2. Notes de synthèse.....	5
Thématique 1 : Paix, cohésion sociale et réconciliation nationale	5
Thématique 2 : Forme de l'état, constitution, réformes institutionnelles et processus électoral	8
Thématique 3 : Droits humains et libertés fondamentales	10
Thématique 4 : Politiques publiques sectorielles.....	12
Thématique 5 : Questions sociétales.....	15
Thématique 6 : Politique extérieure.....	16
Thématique 7 : Système éducatif.....	17
3. Stratégies et déclaration finale de Ouagadougou	19
3.1. Stratégie de suivi des recommandations de la consultation.....	19
3.2. Déclaration finale de Ouagadougou.....	21
4. Cérémonie de clôture.....	22
Annexes.....	i
Mot de la chargée d'Affaires de l'Ambassade du Tchad au Burkina Faso.....	i
Mot d'ouverture du Président de la Communauté Tchadienne au Burkina Faso (CTBF).....	2
Synthèse globale _ Burkina Faso.....	x
Équipe de rédaction du rapport.....	xviii

Remerciements

La diaspora Tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire a reçu dans le cadre des concertations au Dialogue national inclusif une délégation du Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) du 28 au 29 octobre 2021 à Ouagadougou à l'Hôtel Résidence Prestige. À l'issue de deux jours des travaux, la Communauté Tchadienne au Burkina Faso (CTBF) et celle en Côte d'Ivoire tiennent à adresser leurs vifs remerciements à :

- L'ambassade du Tchad au Burkina Faso d'avoir organisé et facilité ce cadre d'échange sur la situation nationale ;
- la délégation du CODNI, conduite par Monsieur Saleh KEBZABO, vice-président du CODNI, chef de mission accompagné de M. Michael N DIDAMA et M. MAHAMAT El-Mahadi A. Mahamat pour le choix du Burkina Faso comme point de regroupement des deux communautés tchadiennes vivant au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire; et pour l'attention portée à leur égard ;
- aux compatriotes pour leur mobilisation et pour leurs fructueuses contributions lors des différents travaux. Les remerciements vont particulièrement à :
 - tous les participants représentant la Communauté Tchadienne à Bobo-Dioulasso et en Côte d'Ivoire pour leur présence effective et leur contribution aux travaux ;
 - tous les cadres des organismes internationaux ;
 - l'Amicale des Travailleurs Tchadiens au Burkina Faso ;
 - les Associations des Élèves, Étudiants et Stagiaires au Burkina Faso ;
 - l'Amicale des Femmes Tchadiennes au Burkina Faso ;
 - l'Amicale des Musulmans Tchadiens au Burkina Faso ;
 - les Communautés Chrétiennes Tchadiennes au Burkina Faso ;
- au personnes ressources, aux membres du Comité de Coordination, du Comité d'organisation, au Comité de rédaction et à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à enrichir les travaux de consultation de la CODNI avec les forces vives de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire qui a eu lieu à Ouagadougou.

Introduction

Dans le cadre des préparatifs du Dialogue National Inclusif, une mission conduite par Monsieur Saleh KEBZABO a été reçue par la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire du 28 au 29 octobre 2021 à l'Hôtel Résidence Prestige à Ouagadougou (Burkina Faso) dans le cadre des consultations avec les forces vives de la nation à l'intérieur et à l'extérieur. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités mises en œuvre par le CODNI en prélude à la tenue du Dialogue national inclusif dont il a la charge de préparer et d'organiser, conformément au Décret n°102/PCMT/PMT/2021 du 02 juillet 2021 portant sa création.

L'objectif de ces activités contenues dans la note d'orientation n°001/CODNI/2021 relative aux missions de consultation des forces vives nationales de l'intérieur et de l'extérieur du pays au sein de la diaspora vise à : « *Diagnostiquer l'Etat de la Nation et poser les bases d'un nouveau contrat National* ». Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ faire la situation du pays par les Forces Vives Nationales de chaque Province et celles de chaque pays ou zone géographique de la Diaspora, en mettant l'accent sur les préoccupations fondamentales aux plans socio-politique et sécuritaire ;
- ✓ recueillir les propositions concrètes de réformes suggérées par les Forces Vives locales et celles de la Diaspora.

Face à la situation d'instabilité, de tension et soucieux de contribuer à l'unité, à la paix et au développement socioéconomique du Tchad, la diaspora tchadienne au Burkina Faso a décidé de la tenue d'un forum afin de faire des propositions pertinentes pour alimenter les travaux du dialogue national inclusif qui ont débuté du 13 mai jusqu'à la tenue du forum à la date du 07 août 2021.

L'objectif visé par ces travaux étaient de rechercher des idées constructives afin de contribuer à l'unité et à la paix pour que le peuple tchadien puisse vivre en harmonie et dans la quiétude. Après avoir diagnostiqué tous les maux qui gangrèment l'épanouissement des tchadiens, le forum des tchadiens au Burkina Faso a permis de proposer des solutions permettant de faire face aux différents problèmes soulevés.

C'est dans la perspective de ce dialogue que la diaspora tchadienne au Burkina Faso et celle en Côte d'Ivoire a accueilli avec un grand intérêt la délégation du CODNI dans le cadre des concertations initiées. Au-delà des termes de référence proposés par le CODNI, la diaspora a ajouté deux sous thèmes assez importants et non pris en compte dans les TDR du CODNI à savoir les questions liées à l'éducation nationale et à la politique extérieure.

L'ouverture des travaux de consultation a débuté à 10 heures 20 minutes par l'exécution de l'hymne national et une série des allocutions, notamment :

- ✓ le mot de bienvenue de la Chargée d'Affaires de l'Ambassade du Tchad au Burkina Faso, Mme GABSOUBO Y Chantal (discours en annexe) ;
- ✓ le mot du Président de la Communauté Tchadienne au Burkina Faso (CTBF), Dr DJIM DOUMBE Damba qui a remercié la délégation et a situé les différents problèmes et défis auxquels le Tchad fait face (discours en annexe);
- ✓ l'allocution du chef de la délégation du CODNI, Monsieur Saleh KEBZABO qui a rappelé le contexte sociopolitique du Tchad et situé l'importance de la tenue de ce dialogue national inclusif. Il a aussi souhaité un débat sans tabous dans lequel les vrais problèmes doivent être précisés et des propositions objectives doivent être faites pour enrichir les travaux du dialogue national inclusif en perspective.

Après les différentes allocutions, le présidium composé d'un président (NAPOLEON Service, Président de la Communauté Tchadienne à Bobo-Dioulasso), de deux vice-présidents (Mme DOUBOU/KOUBOURA Madjom (Personne ne ressource) et SARANDI Tchakréo (Président de la Communauté Tchadienne en Côte d'Ivoire)) et deux rapporteurs (DJIMASBE Roméo et BRAHIM Abakar Dehié) accompagner par des volontaires (MENDIGUELEMBAYE Olivier et ALLANAISSEM Laldjim Frédéric (Chargé de communication CTBF)) a été mis en place pour la conduite des travaux.

Le présent rapport fait la synthèse de la démarche méthodologique ainsi que l'identification des principaux problèmes qui minent la bonne gouvernance suivie de leurs causes et les propositions des solutions adaptées pour un meilleur futur pour le Tchad.

1. Méthodologie

Pour la mise en œuvre des travaux, la diaspora tchadienne au Burkina Faso s'est appuyée sur les résultats du forum qui s'est tenu à la date de 07 août 2021.

En effet, pour la mise en œuvre du forum, une équipe de travail composée des membres du Bureau de la Communauté tchadienne au Burkina Faso (CTBF) élargie aux personnes ressources a été mise en place à la date du 29 mai 2021. Cette équipe a élaboré des Termes de références (TDR) dont l'objectif est de faire une analyse rigoureuse de la situation nationale et de proposer des pistes de solutions pouvant aider à améliorer la bonne gouvernance, l'unité nationale et la paix au Tchad. Les TDR élaborés ont été proposés aux différentes organisations membres de la

Communauté pour la tenue des préfora. Le comité d'organisation a eu aussi pour mission d'organiser le forum-pays au niveau du Burkina Faso.

Après la tenue des différents préfora (à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso), une équipe de rédaction a été mise en place pour faire la synthèse de différentes propositions et la rédaction du rapport provisoire qui a fait l'objet d'amendement lors du forum de la diaspora tchadienne au Burkina Faso. Le forum a fait une analyse des synthèses, des causes et des facteurs de blocages de la bonne gouvernance et a fait ressortir des pistes de solutions adaptées aux problèmes identifiés.

C'est avec ce document de base que la diaspora a travaillé pour répondre aux différentes questions reçues dans le cadre des Termes de référence de la concertation proposés par le CODNI. Les différentes propositions ont été présentées par thématique en plénière et les propositions ont été discutées de façon participative. Les différentes suggestions et recommandations ont été progressivement prises en compte pour l'élaboration de la note de synthèse.

2. Notes de synthèse

Thématique 1 : Paix, cohésion sociale et réconciliation nationale

Pour la thématique 1, les travaux ont abordé les sous thèmes ci-dessous :

- *Justice et égalité des citoyens*
- *Cohésion sociale et diversité culturelle*
- *Forces de défense et sécurité au service de l'unité nationale et de la paix*
- *Réconciliation nationale et paix durable*

Plusieurs problèmes ont été relevés en matière de justice sociale et d'équité, des droits humains mais aussi au niveau du système éducatif, de santé et des problèmes liés aux pesanteurs socio-culturelles. En fonction des différents problèmes identifiés, quelques pistes de solutions ont été proposées en vue d'amélioration.

Recommandations de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

Au niveau de la justice sociale et de l'équité, nous suggérons aux autorités de renforcer l'éducation civique et citoyenne à tous les niveaux. Nous recommandons aussi à l'Etat d'améliorer l'accès aux services sociaux de base dans tous les domaines, notamment de l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, etc. L'Etat peut à ce niveau mettre en œuvre des politiques telles que : un village, un centre de santé ; un village, un forage ; etc. Par ailleurs, pour une justice

sociale et pour une meilleure équité sociale, il faut que les lois et les réglementations soient applicables à tous et à tous les niveaux.

Sur le plan socioculturel, certains facteurs jouent également un rôle néfaste dans la société tchadienne pour leurs capacités à freiner les politiques en matière d'union nationale mais aussi le rôle important qu'ils jouent dans la génération des conflits dans la société. Ainsi, pour permettre de créer un climat de paix et de cohésion favorable au développement, nous recommandons à l'État de promouvoir le brassage culturel, l'égalité de culture, le dialogue et la tolérance religieuse et de lutter contre la discrimination de genre au Tchad. Pour favoriser la cohabitation pacifique en milieu rural, nous suggérons que l'État organise les « **Journées du Paysan** », pour permettre aux acteurs du monde paysan d'échanger sur les sujets importants les concernant mais aussi de procéder au désarmement systématique des éleveurs et agriculteurs de toute arme de guerre et d'assurer la sécurité des éleveurs et leurs bétails contre les braquages et les vols à main armée. Nous recommandons par ailleurs à l'Etat de créer de centre de recherche pour la paix et le développement qui aura pour objectif de proposer des solutions adaptées aux différents conflits socio-culturels au Tchad. La sensibilisation des populations sur le vivre ensemble et une culture de non-violence est important dans le contexte tchadien. Dans le même ordre le ministère chargé de l'action sociale et de la famille doit travailler à former les femmes qui jouent un rôle de premier rang dans l'éducation et la formation dans la société.

Nous recommandons aussi à l'État l'instauration de bourse d'étude au niveau du secondaire et de renforcer les bourses au niveau du supérieur et recommandons que l'octroi de ceux deux types de bourses soit élargi aux élèves et étudiants de la diaspora. Les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieure peuvent aussi promouvoir le brassage culturel et la connaissance dans nos diversités, en affectant les élèves et les étudiants dans d'autres régions que leurs régions d'origine pour la poursuite des études supérieures et des stages.

Aussi, les associations des parents d'élèves et les responsables d'établissement doivent organiser des colonies de vacances pour permettre aux apprenants de visiter les autres régions et de mieux découvrir les patrimoines socioculturels du Tchad.

Par ailleurs, pour permettre de mieux juguler les problèmes sociétaux, la contribution des artistes est aussi importante que ce soit dans le cadre de la sensibilisation et de la promotion des bonnes mœurs et pratiques. Les artistes peuvent aussi contribuer à l'éveil citoyen à travers leurs œuvres.

Au niveau des forces de défenses et de sécurité (gendarmerie, police, douane, armée, garde nomades, eaux et forêts), au regard des problèmes réels en matière de sécurité au Tchad depuis 1960, nous recommandons à l'Etat de dissoudre purement et simplement l'Agence nationale de

sécurité (ANS) et d'organiser les états généraux sur la sécurité et l'application effective des recommandations qui vont en découler. Aussi, vu le niveau d'analphabétisme criard dans les rangs des forces de défenses et de sécurité (FDS), nous suggérons que l'État définisse un niveau minimum de certificat d'étude primaire (pour l'armée nationale) et de Brevet d'études de premier cycle (BEPC) pour le recrutement dans les autres corps de la sécurité. Pour assurer un équilibre dans les FDS, le recrutement des jeunes se fera sur la base d'un quota représentatif dans les États fédérés. Par ailleurs, nous recommandons que l'ensemble des FDS soit formé dans le domaine des droits humains afin de mieux protéger la population et de contribuer à l'édification d'une société de justice et de paix. Il apparaît aussi important de faire l'état des lieux des effectifs de nos FDS et de renforcer leurs capacités dans plusieurs domaines, notamment dans le secteur de la santé, des bâtiments et travaux publics, dans le domaine humanitaire, etc. pour qu'ils puissent au moment opportun apporter leurs aides en temps de crise aux autres secteurs.

Enfin, pour davantage contribuer à la stabilité, à la sécurité et à la réduction de la criminalité, nous recommandons à l'État l'application effective l'application de la réglementation sur le port d'arme sur le territoire national au niveau des FDS puis le désarmement systématique des populations civiles. Nous recommandons aussi la définition des sanctions ou de pénalisation de port d'arme par les civiles ou par les FDS hors du cadre de service. Par ailleurs, pour mieux assurer la sécurité dans les grands centres urbains, nous recommandons à l'Etat de renforcer et d'assurer l'extension de l'éclairage public.

Pour la question de la réconciliation nationale, il apparaît aujourd'hui que ce dialogue est une aubaine pour que les tchadiennes et les tchadiens puissent se regarder face à face pour relever les insuffisances et les incohérences dans le cadre de la gouvernance et de bâtir un nouveau contrat social pour le futur du pays.

Pour la diaspora tchadienne réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), la transition actuelle conduite par le CMT est une pré-transition car les véritables bases d'une transition nationale et inclusive seront jetées après le dialogue national inclusif. En effet, c'est à ce cadre de référence que doit revenir le droit de définir les nouvelles règles du jeu de la nouvelle transition à la tchadienne et non téléguidée de l'extérieur. Pour nous, la tenue de ce dialogue doit permettre de définir un certain nombre de préalables : la révision de la charte de la transition par l'ensemble des acteurs ; le caractère souverain du dialogue national inclusif et de son mandat ; la définition claire ou le respect strict de la durée de la transition (18 mois) et jeter les bases pour l'organisation des futures élections dans lesquelles les dirigeants actuels de la transition ne seront pas candidats. Ce dialogue national inclusif doit aussi jeter les bases d'un nouveau contrat social véritable pour la paix et le développement au Tchad.

Thématique 2 : Forme de l'état, constitution, réformes institutionnelles et processus électoral

Pour la thématique 2, les travaux ont abordé les sous thèmes ci-dessous :

- *Constitution et Institutions*
- *Administration du territoire et gouvernance locale*
- *Partis Politiques et processus électoral*

Recommandations de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

Au Niveau de la constitution et institutions

Nous recommandons vivement la révision de la charte de transition (le respect strict de la durée du mandat à 18 mois non renouvelable, la non concentration des pouvoirs aux mains du président de la transition et la non éligibilité des membres du CMT aux futures échéances électorales) qui en réalité a été imposée au peuple tchadien et d'asseoir les conditions idoines pour un véritable dialogue national inclusif et souverain (il s'agit notamment de la dissolution du Conseil national de transition, du CODNI, de l'adoption des nouvelles orientations pour l'élaboration d'une nouvelle constitution qui sera soumise à un référendum, et de la mise en place de nouveaux organes pour la transition) qui conduisent effectivement à des solutions consensuelles afin de garantir la mise en œuvre des institutions solides pour un État de droit au Tchad.

Au-delà de la question liée à la transition, le Tchad a beaucoup de problèmes relevés au niveau politique. En effet, depuis 1960, la question de la forme de l'État a toujours constitué une épineuse question pour les acteurs politiques. Les premiers textes constitutionnels du Tchad ont opté, par mimétisme à l'ancienne puissance colonisatrice, pour un État fortement centralisé. À l'époque, cette option se justifiait car le pays venait d'être indépendant et manquait cruellement de cadres. La fin du règne de la 1^{ère} République a plongé le pays dans une instabilité politique chronique depuis plus de six décennies.

Contrairement à l'État unitaire en vigueur, nous suggérons un État fédéral qui pourrait être bâti sur les 14 anciennes préfectures ou sur les grands ensembles du pays. Cette forme de l'État serait la forme adéquate pour répondre à la question des clivages et les disparités qui traversent le pays. Aussi, pour faire face à la modification intempestive de la constitution, nous suggérons une révision introduisant des articles forts qui puissent verrouiller et sanctionner toutes modifications de cette loi fondamentale. Cette nouvelle forme de l'État viendrait redonner confiance aux populations face aux découpages administratifs fantaisistes qui reposent sur des critères biaisés. La création d'un État fédéral ne pourrait se faire immédiatement au sortir du dialogue national

inclusif. Toutefois, il sera inscrit dans la mandature du prochain Président élu après la transition et la mission confiée à un collège d'intellectuels et de sages pour élaborer la future constitution de la République Fédérale du Tchad. Cette nouvelle constitution fédérale sera soumise à referendum à la fin de la première mandature du Président élu après la transition.

Partis Politiques et processus électoral

Concernant les élections (parlementaires, communales et présidentielles), nous suggérons à l'État de mettre en place un organe national permanent et autonome chargé de l'organisation et de la mise en œuvre des élections qui doit être indépendant en termes de gestion et de délibération. La désignation des membres de l'organe sera définie suivant un mécanisme à déterminer où l'État n'aura pas d'influence particulière comme présentement. Toutefois, il faut noter que cet organe indépendant qui est l'organe principal de gestion des élections doit avoir de très larges prérogatives et il peut être aidée dans sa mission par le Conseil constitutionnel, le Conseil supérieur de la communication, les ministères en charge de l'Administration du territoire, le Ministère des finances et du Budget, et aussi de manière très ponctuelle, le Conseil d'Etat, en cas de besoins. Nous recommandons aussi qu'il soit pris en compte le vote des tchadiens de l'extérieur pour les élections du présidentielles.

Dans le cadre des élections présidentielles, législatives et communales nous recommandons que l'âge minimum soit fixé à 25 et l'âge maximum à 70 ans. Les différents mandats doivent être renouvelables une et une seule fois et personne ne doit revenir occuper le même siège pour la 2^{ème} fois dans sa vie.

Dans le cadre des mandats, nous recommandons : un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois pour le président de la république ; 4 ans pour la députation et la création d'un sénat qui aura un mandat de 6 ans mais renouvelable au tiers tous les deux ans.

Aussi, nous recommandons la promotion des langues nationales pour permettre à la population de comprendre et cerner les enjeux politiques afin de barrer la route aux politiciens aux langages divisionnistes. Il faut aussi penser à rapidement stopper la prolifération des partis politiques qui se créent tous les jours et leurs structurations.

Administration du territoire et gouvernance locale

Pour favoriser la bonne gouvernance au niveau administratif, l'État doit mener jusqu'au bout l'audit des diplômes des agents de la fonction publique puis informatiser le fichier de gestion des agents et dépolitiser l'administration publique. En outre, pour assurer l'égalité de chance dans

le processus de recrutement, nous suggérons l'organisation des concours d'entrée à la fonction publique et le recrutement par ordre de mérite. Pour ce faire, un organe devrait être créé à cet effet et un dispositif informatisé bien sécurisé mis en place pour l'organisation des concours. En sus, l'État doit promouvoir l'excellence des fonctionnaires intègres en mettant en place un système de motivation des agents (par le mécanisme de la décoration, par exemple) et veiller au bon fonctionnement du système des avancements des fonctionnaires.

Par ailleurs, pour faire face à l'instabilité chronique et croissante dans les différents ministères, nous recommandons que les différents secrétaires généraux des ministères soient élus par leurs collègues de service.

Enfin, nous recommandons que pour l'accès à de hautes fonctions de l'Etat, les biens soient déclarés sous serment au début et à la fin de ses fonctions et que chaque haut responsable est tenu de rendre compte de sa gestion au parlement.

Au niveau de l'administration du territoire, il est urgent pour le pays de réorganiser le découpage administratif et surtout de revoir les critères de découpage administratif qui est présentement biaisé et l'asseoir sur des critères de la taille de la population et non de l'espace, de même que l'organisation de la chefferie traditionnelle (cantonât, sultanats, ...) et définir clairement le champ d'action de chaque entité.

Thématique 3 : Droits humains et libertés fondamentales

Pour la thématique 3, les travaux ont abordé les sous thèmes ci-dessous :

- *Droits humains, libertés fondamentales et les droits de la défense*
- *Libertés syndicales et associatives*
- *Démocratie et citoyenneté*
- *Libertés de la presse et rapports média-pouvoirs publics*
- *Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées*
- *Droits des personnes vulnérables*
- *Sécurité sociale et institutions des prévoyances sociales*

Recommandations de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

Droits humains, libertés (fondamentales, syndicales, associatives, presse, ...)

Sur le plan justice et des droits humains, nous recommandons une réelle indépendance de la justice, nécessaire au respect de l'État de droit et qui est une condition sine qua non au vivre ensemble et la paix sociale. Pour cela, la réorganisation du système judiciaire est primordiale,

notamment en organisant ou en mettant en œuvre les états généraux de la justice. Les systèmes parallèles de justice communautaire ou traditionnelle devront être tout simplement bannis parce que ces pratiques n'honorent pas un Etat qui se dit laïque. Toutefois, dans le cadre de l'Etat fédéral, ces pratiques pourraient s'appliquer d'une manière casuistique dans les États fédérés sur la base de consensus locaux. Mais, en aucun cas, les pratiques d'une communauté ne devraient s'imposer à d'autres. Seules les lois de l'Etat fédéral ou des États fédérés auront droit de cité. Aussi, il est important de créer un observatoire pour lutter contre la corruption, le clientélisme dans le système judiciaire. Par ailleurs, pour garantir l'indépendance de la justice, l'État doit assurer la sécurité des agents de la justice et des responsables des Droits humains qui sont récurrentement victimes d'intimidations, des menaces de mort et d'assassinats. L'État doit aussi travailler à la revalorisation des métiers de magistrat en améliorant leurs conditions de travail et de l'exercice de la fonction. Enfin, nous recommandons la suppression des dispositions permettant au chef de l'Etat d'être le chef suprême de la magistrature.

Par ailleurs, nous recommandons à l'État de respecter la charte de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de renforcer les capacités des agents de force de l'ordre en matières des droits humains et de travailler à l'élaboration d'un Code des personnes et de la famille spécifique pour le Tchad et qui prenne en compte l'ensemble des clivages socio-culturels et religieux. Ce code est aussi le canal par lequel l'État pourra réduire les inégalités liées au genre et les inégalités socio-professionnelles qui sont de plus en plus renforcées au Tchad.

Droits des personnes vulnérables, Sécurité sociale et institutions des prévoyances sociales

Notre pays reste un pays atypique dans lequel les travailleurs et les retraités peinent à rentrer en possession de leurs droits quand il s'agit de paiement. Nous rappelons à l'Etat que les travailleurs et les retraités n'ont pas à mendier pour rentrer en possession de leurs dus. Pour les travailleurs, c'est une contrepartie logique de la force de travail fournie et pour le retraité, c'est une redistribution des ressources cotisées dans sa vie active. Par conséquent, nous recommandons fortement à l'Etat d'honorer ses engagements en payant régulièrement les salaires et les pensions des retraités pour donner la possibilité de vivre une vie paisible et moins angoissante.

Thématique 4 : Politiques publiques sectorielles

Pour la thématique 4, les travaux ont abordé les sous thèmes ci-dessous :

- *Conditions d'amélioration des Politiques sectorielles*
- *Foncier*

Recommandations de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

Conditions d'amélioration des Politiques sectorielles

Le Tchad fait face depuis plusieurs années à de nombreux défis sur le plan économique. Ainsi, pour pallier cette question qui est un aspect majeur pour une gouvernance transparente ; nous, Communauté Tchadienne au Burkina Faso (CTBF) et en Côte d'Ivoire faisons les recommandations ci-dessous à l'Etat :

Pour une bonne mobilisation et d'allocation optimale des ressources publiques, nous suggérons à l'État de mettre en place un système informatisé de gestion participative et rationnelle des biens publics. la création d'un organe spécifique qui permettra entre autres de veiller au respect des codes de passation et d'exécution des marchés publics, d'appliquer la transparence dans la gestion des finances publiques, de veiller à une bonne répartition des crédits dans les différents secteurs productifs, de pénaliser les détournements des deniers publics, d'informatiser le système de collecte de recettes des finances publiques, de mettre en place un plan prospectif de développement économique et social décennal de sortir des programmes présidentiels qui sont de nature conjoncturelle.

Pour lutter efficacement contre le détournement public et avoir un bon rendement, nous recommandons que l'État soit plus regardant sur la question de l'instabilité des fonctionnaires à leurs postes, surtout dans les postes stratégiques, notamment dans le domaine des finances publiques et lutter contre l'enrichissement illicite. Par ailleurs, pour une meilleure gestion des finances publiques, nous recommandons de basculer la gestion vers un modèle de budget programme, plus dynamique et qui est basé sur l'atteinte des résultats spécifiques

Pour l'exploitation et la gestion des ressources du territoire, nous suggérons à l'État la mise en place d'une véritable politique de valorisation des ressources nationales, de créer des comités techniques de suivi et de gestion des ressources nationales, d'initier des formations adaptées et d'orienter des jeunes dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles, de créer des structures nationales pour l'exploitation et la transformation des ressources naturelles. Pour permettre à l'État de mieux tirer profit de l'exploitation des ressources, il doit développer l'expertise nationale afin de mieux négocier les contrats d'exploitation des ressources naturelles

et de mettre la rigueur dans la délivrance des permis d'exploration et d'exploitation. En outre, il faut faire la relecture des différents contrats d'exploitations et d'exploration des ressources au Tchad puis juger et pénaliser les crimes économiques sous toutes leurs formes. Pour y arriver, la création d'un institut de formation en stratégies, prospectives et négociations internationales s'impose.

Par ailleurs, nous recommandons à l'État d'exiger aux entreprises exploitantes des ressources naturelles d'assurer pleinement leur responsabilité sociétale (RSE) afin de mieux garantir les droits socio-économiques de la population face aux entreprises multinationales. L'Etat doit aussi exiger aux multinationales l'utilisation plus avancée des matériaux ou des produits locaux dans leurs processus de production afin de permettre aux autochtones d'en tirer profit et de créer de la valeur ajoutée pour la communauté.

Enfin, nous recommandons à l'Etat de revoir le système de gouvernance des projets et programmes au Tchad afin de mieux attirer les investisseurs et les partenaires internationaux dans le financement des projets.

Quant à la question foncière, nous recommandons à l'État de régler le système foncier au Tchad suivant les réalités nationales, de sensibiliser la population sur les règles régissant le foncier, d'informatiser le système foncier et de promouvoir la formation des cadres dans ce domaine. Au regard des multiples problèmes soulevés dans ce secteur, il apparaît urgent pour l'État de créer un cadre juridique national homologué sur la question foncière, de régler l'exercice des activités agricoles et pastorales et définir des couloirs de transhumance pour juguler les conflits récurrents dans ce secteur. À ce propos, une actualisation de la cartographie des couloirs de transhumance doit être envisagée pour contribuer à une cohésion pacifique entre les agropasteurs. Nous recommandons par ailleurs à l'Etat de prendre un décret d'application de la loi sur le code pastoral et la loi sur l'exercice des fonctions Agro-sylvo-Pastorales au Tchad pour mieux régler le problème lié au conflit entre éleveurs et agriculteurs au Tchad.

Par ailleurs, dans la recherche des leviers de croissance et de développement économique, le rôle important du secteur privé ne doit en aucun cas être occulté. En effet, le secteur privé occupe une place centrale dans le développement économique et social d'un pays. Le rôle de l'entreprise privée, moteur de l'économie et créatrice de richesses est reconnue dans notre contexte particulièrement avec les politiques d'ajustement structurel datant du début des années 1980. Ainsi, pour permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle de création de richesse et d'emploi, l'Etat doit :

- Faire la promotion du secteur privé et faciliter les formalités de création d'entreprise (renforcement des capacités et de la création de ANIE)
- Réduire la pression fiscale ;
- Travailler au désenclavement du territoire ;
- Créer un fonds d'investissement pour améliorer l'accès au crédit d'investissement et fournir l'appui technique et financier nécessaires aux entrepreneurs ;
- Faire la promotion l'auto-emploi ;
- Réaliser les infrastructures nécessaires au développement du secteur privé (routes, télécommunication, électrification, eau, ...) ;
- Renforcer le partenariat public-privé.

La question liée à l'énergie reste une question centrale dans une logique de promotion du secteur privé et du développement économique et social. Vu la quantité importante des ressources naturelles disponibles au Tchad, nous recommandons à l'Etat de diversifier les sources d'énergie en créant différentes centrales électriques :

- des centrales électriques à gaz en exploitant mieux le surplus de gaz brûlé inutilement dans les différents champs pétroliers ;
- des centrales hydroélectriques en exploitant mieux les ressources en eau disponibles ;
- des centrales solaires et éolienne pour mieux exploiter le soleil et le vent largement disponibles au Tchad.
- Utilisation de la biomasse pour la construction des centrales énergétiques en appui aux centrales fonctionnant avec des énergies fossiles (voir les conclusions de la conférence internationale sur les énergies renouvelables de février 2012).

Concernant le système de santé, l'État doit veiller à renforcer les équipements de santé et plateaux techniques dans les formations sanitaires, à l'intégration de personnel qualifié et la construction des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) dans les différentes régions du Tchad. Aussi, pour résoudre le problème de la faible efficacité du système de santé, l'État doit promouvoir la spécialisation des agents de la santé et des médecins et améliorer l'accès aux centres de santé en bitumant les voies qui y mènent. Dans le cadre de la réduction de la mortalité maternelle et infantile, nous recommandons la gratuité des soins aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans, de garantir l'accès à l'eau potable et de réglementer la création et le fonctionnement des dépôts pharmaceutiques. Tout ceci devrait être accompagné d'un système de santé informatisé et sécurisé permettant d'avoir une veille sanitaire sur des maladies courantes et endémiques.

Thématique 5 : Questions sociétales

Pour la thématique 5, les travaux ont abordé les sous thèmes ci-dessous :

- *Questions liées à l'éthique, aux comportements et aux valeurs*
- *La moralisation de la vie nationale, la lutte contre la corruption, les détournements et les prévarications et prédatons de toutes sortes*
- *Les chefferies traditionnelles*
- *Les congrégations religieuses*
- *La question de la dia*
- *Le bilinguisme*
- *La solidarité avec les couches vulnérables ;*
- *La lutte contre les précarités et la pauvreté ;*
- *Les mutilés de guerre ;*
- *Le problème de la migration ;*
- *L'exode rural.*
- *La dimension genre et la promotion de la femme*
- *Le trafic d'enfants*

Recommandations de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de l'éthique, des comportements et des valeurs, nous recommandons que l'hymne nationale soit entonné dans son ensemble des quatre couplets et un refrain. Cet hymne reflète un ensemble de valeurs d'union nationale. Les quatre couplets de l'hymne permettent tous de rappeler la diversité, la culture de vivre ensemble et les valeurs fondamentales sur lesquelles on doit bâtir l'unité nationale et la paix véritable au Tchad.

Dans le cadre de la solidarité avec les couches vulnérables, nous recommandons à l'Etat d'accentuer la redistribution en direction des classes populaires et de favoriser au travers de l'impôt, la solidarité entre les classes sociales et la solidarité intergénérationnelle. Cela passe par le renforcement des actions du Ministère de l'action sociale et de la famille, la mise en place de l'assurance universelle, la création des centres d'assistance aux personnes âgées, l'amélioration des allocations familiales et l'octroi des bourses d'études aux élèves et étudiants les plus méritants.

Pour mieux lutter contre les précarités et la pauvreté, le problème de la migration et l'exode rural, nous recommandons à l'Etat d'appuyer le secteur de l'agriculture en mettant en place des fonds nationaux de financement du secteur agricole et du secteur de l'élevage. L'Etat doit faire la promotion de l'entrepreneuriat dans ces secteurs stratégiques de l'économie tchadienne en formant les jeunes, en les accompagnant sur le plan financier et technique pour réussir leurs activités. Aussi, il apparaît urgent de trouver les moyens nécessaires pour la relance de l'emploi et favoriser

le climat des affaires pour permettre aux entreprises de mieux jouer leur rôle d'emploi et de création de richesse.

La corruption constitue un handicap majeur au processus de développement économique et social du pays. On note la défaillance de contrôle et de suivi de l'administration, et le manque de patriotisme qui encouragent les agents de l'État au détournement des deniers publics.

Pour ce faire, nous suggérons à l'État de concevoir des programmes de sensibilisation sur les méfaits de la corruption, d'instaurer l'éducation citoyenne à tous les niveaux de l'éducation. Par ailleurs, nous recommandons de créer des organes de lutte contre la corruption qui auront pour objectif de suivre, d'évaluer, de dénoncer les actes de corruption au niveau de l'appareil de l'État. Enfin, le code pénal devra être revu pour criminaliser la corruption et les délits d'apparence. Par ailleurs, nous recommandons la création d'un Comité chargé de contrôle de la corruption qui soit indépendant et ayant une prérogative de suivi, de contrôle et de poursuite à l'égard de toute personnes soupçonnée ou auteur d'un acte de corruption.

Aussi, il conviendra pour le pays de disposer de véritables politiques et stratégies pour permettre aux populations d'accéder aux services sociaux de base, notamment la question d'accès à l'eau potable, à l'énergie et à des habitats décentes, etc.

Thématique 6 : Politique extérieure

La politique extérieure est un domaine sensible dont la bonne maîtrise contribue au rayonnement international du pays. Malheureusement, le domaine est mal encadré au Tchad du fait qu'elle n'est pas souvent conduite par les professionnels du métier. Il est vrai qu'au cours de ces dernières années, des avancées ont été remarquées. Toutefois, il faut constater que cette diplomatie s'est essentiellement reposée sur le côté guerrier du Tchadien, faisant de ces derniers, très mal traités, des chairs à canon pour protéger les autres. Cette percée a permis au Tchad de se faire une place dans la région sahélienne et africaine. Les dividendes tirés de cette politique se sont résumés en l'obtention de quelques postes prestigieux comme la Présidence de la commission de l'Union africaine, le Chef de la MINUSMA et celui du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et tout récemment le Haut Représentant de la Coalition pour le Sahel. Voici ce que le Tchad a pu tirer des multitudes sacrifices consentis pour la région sahélienne. Les retombées économiques se font toujours attendre. Le placement des cadres tchadiens dans les organisations sous régionales, africaines et internationales reste un chantier à promouvoir. Dans la même lancée, la diaspora tchadienne est laissée à son propre sort sur la base des considérations des plus obscurs. Ailleurs comme au Mali, au Sénégal etc., la diaspora est

systématiquement considérée comme une opposition, des fuyards, des indésirables donc incapables d'apporter quoi que ce soit aux efforts de développements du pays.

Les quelques rares efforts constatés ces dernières années n'ont produit aucun effet pouvant aider à organiser cette diaspora, encore moins l'associer aux débats sociétaux.

Recommandations de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

La politique extérieure est un art donc conduite par des professionnels formés et aguerris à cet effet. Il faut donc travailler à redorer le blason de la diplomatie tchadienne. Cela passe par la formation des cadres dédiés à ce métier. Un Ministère des Affaires étrangères et des tchadiens de l'extérieur devrait être créé et maintenu dans la durée.

Au regard des sacrifices tant consentis au cours de ces dernières années, la diplomatie tchadienne devrait être plus percutante pour attirer des investissements importants. Ce département devrait travailler à placer des tchadiennes et tchadiens dans les organisations sous régionales, africaines et internationales. Pour ce faire, une structure dédiée à la promotion des cadres tchadiens dans ces institutions et organisations devrait être créée au sein du Ministère. De plus, ce Ministère devrait assurer le paiement des contributions du Tchad à toutes les organisations auxquelles le pays est membre. Une base de données des organisations internationales doit être mise en place.

Concernant la diaspora tchadienne, nous recommandons la création d'un Ministère dédié aux tchadiens de l'extérieur et organiser les états généraux de la diaspora qui va réfléchir et faire des recommandations aux autorités nationales. Cette diaspora sera systématiquement associée aux débats sociétaux. La diaspora reste également une force de propositions qui peut aussi jouer un rôle central en matière d'investissement et de transfert de fonds sur le territoire national. Par ailleurs, la diaspora tchadienne rencontre d'énormes soucis en ce qui concerne la réalisation des documents de voyages ces derniers temps. En conséquence, nous recommandons à l'Etat de déconcentrer les centres d'émission des passeports dans les différentes représentations diplomatiques. Nous recommandons également que les cartes consulaires soient désormais biométriques afin de s'adapter aux réalités de nos pays d'accueils ;

Thématique 7 : Système éducatif

Sur le plan du Système éducatif, nous avons relevé le problème d'accès à l'éducation et la déperdition dans le milieu éducatif, une baisse notable de niveau des élèves et étudiants, l'insuffisance d'enseignants qualifiés qui sont dus à la faiblesse des moyens affectés au secteur

éducatif. Il faut aussi noter les années élastiques au supérieur avec des grèves répétitives, et le non respects des programmes officiels qui engendrent ces conséquences. Puis, signalons la question de l'incivisme criard et la violence en milieu scolaire et académique. Il y a le manque et la vétusté des infrastructures socio-éducatives et un taux de chômage élevé des jeunes diplômés. Enfin, la politisation du bilinguisme est un fait réel pour opposer les tchadiens sur des bases confessionnelles et géographiques au point d'en faire une opportunité de développement portée par une volonté politique affirmée.

Recommandations de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire

Sur le plan éducatif, vu le manque d'infrastructures, la question de la baisse de niveau et celle de la faible performance observée dans le système sont un défi important, nous recommandons à l'État de procéder à la réforme du système éducatif, de renforcer les infrastructures d'accueil (salle d'étude, restauration, ...), de recruter des enseignants qualifiés et de renforcer la capacité de ceux qui sont déjà dans le système et de doter les écoles et universités des équipements (laboratoires).

Par ailleurs, compte tenu de la violence de plus en plus récurrente dans le système éducatif, nous recommandons à l'État de procéder à la restauration de l'éducation civique à tous les niveaux de l'enseignement et d'organiser des activités de brassage et de sensibilisation au vivre ensemble. Aussi, pour mieux faire face aux violences dans le milieu scolaire et académique, nous recommandons l'éradication de ces violences par des sanctions efficaces de tout acte de violence et leurs pénalisations, voire l'exclusion définitive des auteurs de violence physique dans les différents établissements publics et privés sur le territoire national.

Une véritable politique du bilinguisme doit être engagée pour que les tchadiens soient formés en conséquence dans les deux langues officielles et servir mieux leur pays. Les futurs cadres tchadiens doivent être capables de s'exprimer et écrire dans les deux langues officielles du pays à savoir l'arabe et le français. Nous recommandons que les deux langues soient obligatoires dès l'école primaire et sur l'ensemble du territoire et que les temps d'études dans ces deux langues soient proportionnels. En outre, le Ministère de l'éducation nationale doit promouvoir l'excellence dans le système éducatif, augmenter le nombre de centre de formation professionnelle et inclure la culture entrepreneuriale dans le cursus de formation scolaire et universitaire. Nous recommandons enfin, de mettre en place une politique incitative encourageant un retour massif des cadres qualifiés de la diaspora au pays avec la perspective que ces derniers participent qualitativement à une réforme responsable dans le domaine.

3. Stratégies et déclaration finale de Ouagadougou

Dans le cadre des travaux de consultations des forces vives de la diaspora, la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire a fait des recommandations stratégiques et une déclaration finale de la rencontre de Ouagadougou.

3.1. Stratégie de suivi des recommandations de la consultation

Contexte : La concertation des forces vives de la diaspora à Ouagadougou a réuni la forte communauté tchadienne au Burkina Faso avec une Ambassade couvrant le Togo et le Bénin. En plus de la communauté tchadienne au Burkina Faso, la Communauté Tchadienne en Côte d'Ivoire a pris activement part aux différents travaux à travers ses représentants.

Objectif visé : Assurer un reversement intégral des résultats des travaux du forum de Ouagadougou dans le document de base des préparatifs du dialogue national inclusif (DNI)

Résultats attendus : les conclusions de la consultation sont intégralement reversées aux travaux du DNI

En termes de stratégies, nous recommandons :

1. La mise en place d'un mécanisme de veille

À ce niveau, nous suggérons au Bureau de la Communauté Tchadienne au Burkina Faso et au Bureau de la Communauté en Côte d'Ivoire :

- a. la création d'une cellule de veille (élaboration d'un plan d'action et d'un plan de restitution)
- b. de rester en liaison avec la mission CODNI pour le suivi de l'ensemble des résolutions prises lors de la consultation de Ouagadougou.

2. La mise en place d'une opération de communication de masse, notamment :

- a. une conférence de presse pour rendre plus perceptibles les résultats des travaux de consultation ;
- b. l'utilisation de la plateforme CTBF et/ou un groupe WhatsApp impliquant la communauté tchadienne du ressort de l'ambassade du Tchad au Burkina Faso et celle de la République de la Cote d'Ivoire ;
- c. la liaison avec les autres diasporas de par le monde pour partager les conclusions de Ouagadougou et maintenir la veille globale

3. **Pour la représentation de la diaspora au Dialogue National Inclusif** que le nombre de participants soit déterminé aux proratas et de façon représentative du nombre des compatriotes par zone et par pays.
4. **La création d'une cellule indépendante au niveau nationale qui aura pour compétence** de suivre les résolutions finales du DNI. Pour la création de cette cellule, nous recommandons de :
 - a. Définir clairement les profils des membres de la cellule en tenant compte de leur moralité, de leur probité et de leur équidistance aux courants politique en présence ;
 - b. La cellule doit avoir une autonomie de gestion et doit être indépendante en matière de prise de décision ;
5. **Au peuple tchadien, en dernier ressort, de prendre ses responsabilités en cas de non-exécution** des différentes résolutions et recommandations issues du DNI.

Fait à Ouagadougou, le 29/10/2021,

Les participants aux consultations des forces vives de la mission du CODNI.

3.2. Déclaration finale de Ouagadougou

1. Considérant les échecs répétitifs des consultations antérieures (CNS de 1993, Forum 1 et 2) et la non application des décisions y afférentes ;
2. Considérant la situation désastreuse du Tchad à divers niveaux surtout au plan socio-économique et politique ;
3. Considérant les conclusions issues du Forum de la diaspora tchadienne au Burkina Faso tenue le 7 Aout 2021 ;
4. Considérant les consultations de la mission de la mission CODNI avec la diaspora Tchadienne du Burkina Faso et de la Cote d'Ivoire.

Nous, participants aux consultations des forces vives de la diaspora Tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire tenues à Ouagadougou du 28 au 29 octobre 2021 à l'Hôtel Résidence Prestige constatons :

- la bonne volonté des membres de la mission du CODNI dans la facilitation de déroulement des travaux par leur impartialité lors des travaux ;
- La participation active et constructives avec des débats francs de toutes les couches de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire ;

Ainsi, nous recommandons de :

- garantir le caractère de souveraineté du prochain Dialogue National Inclusif (DNIS);
- assurer les conditions de mise en œuvre effectives et immédiates des recommandations qui seront issues du prochain Dialogue National Inclusif Souverain.
- rendre exécutoire les conclusions du DNIS;
- Respecter strictement la durée de 18 mois, non renouvelable, de la transition du CMT depuis sa mise en place à la date du 21 avril 2021 ;
- Procéder à la révision de la Charte de transition pour mettre en place les nouvelles institutions de transition notamment un organe de consultation parlementaire autre que le CNT, un gouvernement de transition avec un Premier ministre élu du Dialogue national inclusif souverain (DNIS) et la dissolution du CMT sous sa forme actuelle ;
- Procéder à la réconciliation nationale entre tous les fils du Tchad selon le concept Justice-Vérité et réconciliation ;
- Organiser en territoire neutre (un autre pays que la France et le Tchad) un dialogue avec les forces politico-militaires ;
- Tenir les Etat Généraux de la diaspora débouchant sur la création du haut conseil de la diaspora ;
- Prendre en compte les résultats de consultations avec les forces de la nation et de la diaspora dans le DNIS ;
- faire participer de la diaspora de façon représentative au DNIS.

**Fait à Ouagadougou, le 29/10/2021,
Les participants aux consultations des forces vives de la mission du CODNI**

4. Cérémonie de clôture

La cérémonie de fin des travaux de consultation avec les forces vives de la diaspora au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire a été articulée autour des allocutions suivantes :

- l'allocution du président du Présidium.

Monsieur **NAPOLEON Service** qui a remercié l'Ambassade, la délégation du CODNI et l'ensemble des forces vives pour leur participation active à ces deux jours de concertation. Il a par ailleurs, salué l'esprit de patriotisme, l'esprit critique qui a permis de relever sans tabous les problèmes du Tchad et pour les différentes recommandations fortes et pertinentes faites pour enrichir le DNIS.

- dans sa prise de parole, la Chargée d'Affaires de l'Ambassade du Tchad au Burkina Faso. **Mme GABSOUBO Y Chantal** qui a remercié la Délégation du CODNI et l'ensemble des participants pour la bonne tenue des travaux et le sens de patriotisme qui a régné pendant les deux jours de consultation. Elle a ensuite salué la participation active de la communauté tchadienne en Côte d'Ivoire à l'ensemble des consultations engagées ;

- l'allocution du Président de la Communauté Tchadienne au Burkina Faso.

Dans les propos liminaire, **Dr DJIM DOUMBE Damba** a tenu à remercier l'équipe de l'ambassade et la délégation du CODNI pour leur sens d'impartialité durant les deux jours de consultation. Il a ensuite salué les forces vives du Burkina Faso et en Côte d'Ivoire pour leur participation active aux travaux de consultation. Dans un deuxième temps, le Président a insisté sur la forte représentativité de la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire et a exprimé le souhait que la diaspora soit représentée lors de la tenue du DNIS.

- l'allocution du chef de la délégation du CODNI,

Dès sa prise de parole, Monsieur Saleh KEBZABO a dit en introduction que le Tchad a beaucoup perdu et continu de perdre sur le chantier de la consolidation, de la cohésion, de la paix et de l'unité nationale. Les consultations engagées avec les forces vives de la nation et de la diaspora a précisé Monsieur Saleh KEBZABO entrent dans le cadre des préparations du futur Dialogue National Inclusif au Tchad. Il a tenu à expliquer que la tenue du Dialogue National Inclusif sera le cadre pour tracer les sillons pour un nouvel élan afin de garantir la paix, la cohésion et le bon vivre ensemble au Tchad et pour trancher sur le problème de l'alternance politique dans le pays. Dans une forte émotion, Monsieur Saleh KEBZABO a continué l'échange avec les forces vives sur six axes principaux : la cohabitation entre les tchadiens, la souveraineté du Dialogue National

Inclusif, la question de participation des politico-militaires au Dialogue National Inclusif, la durée de la transition, la mise en place d'un comité de suivi et son appréciation personnelle des consultations qui ont meublé les échanges entre les forces vives.

1. Sur la question de la cohabitation entre les tchadiens qui a été largement évoquée au cours des différents échanges, Monsieur Saleh KEBZABO a exprimé sa joie de voir les tchadiens dans toutes leurs composantes échanger en toute liberté et en toute responsabilité d'une thématique chère à notre pays. Étayant ses propos, Monsieur Saleh KEBZABO a rappelé le contexte de la belle cohabitation qui a régné au temps de Fort-lamy. « *Durant cette époque qui a marqué notre jeunesse* » a dit en substance, Monsieur Saleh KEBZABO on ne parlait pas d'un Tchad du Sud, d'un Tchad du Nord, du Centre, de l'Est ou de l'Ouest. Il y avait que des tchadiens tout cours. Les questions des religions n'étaient jamais un obstacle à notre cohabitation... ». Je suis rassuré a poursuivi Monsieur Saleh KEBZABO, de constaté que malgré les divergences, il n'est sorti nulle part dans les discussions, une idée séparatiste. Cela témoigne a-t-il relevé, que les tchadiens restent attachés à l'unicité et à l'inviolabilité de leur territoire national.
2. Sur la question de la souveraineté du Dialogue National Inclusif évoquée à maintes reprises par les participants lors des consultations, Monsieur Saleh KEBZABO a demandé aux forces vives de donner la chance à l'initiative des consultations qui sont en cours. Il a demandé à tous ceux qui sont encore septiques, de croire à l'unique occasion de paix et de stabilité qui s'offre aux tchadiens de parler pour une seconde fois après la conférence nationale souveraine qui s'est tenue en 1993, d'échanger entre eux de façon tout à fait sincère, transparente et libre.
3. Sur la question de la participation des politico-militaires au Dialogue National Inclusif, Monsieur Saleh KEBZABO a expliqué qu'il y a des négociations en cour pour la participation de tous les groupes politico-militaires au dialogue. Mais pour des raisons de sécurité a-t-il précisé, les négociations qui sont conduites par l'ancien président Goukouni Oueddei, se tiendront dans un premier temps dans des pays tiers comme l'Égypte, le Soudan et le Nigeria qui ont déjà donné leur accord de principe. Soulignant la complexité des négociations, Monsieur Saleh KEBZABO a demandé aux forces vives de considérer qu'elles seront longues et que leur aboutissement demandera plus de temps.
4. Sur la durée de la transition, Monsieur Saleh KEBZABO a indiqué que pour la bonne marche de la démocratie, il sera bon que cette durée reste fixée à 18 mois. Car pour lui, les transitions prolongées sont toujours source des nouveaux problèmes pour le pays.
5. Sur la mise en place d'un comité de suivi réclamé par les participants de la consultation de Ouagadougou, Monsieur Saleh KEBZABO a rassuré les participants qu'il sera mis en

place un comité de suivi qui aura pour compétence de suivre et d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du DNI.

6. S'agissant de la bonne tenue des consultations des forces vives de Ouagadougou, Monsieur Saleh KEBZABO a dit qu'il était franchement très ravi de travailler avec les deux communautés et leurs différentes composantes qu'il trouve unies et bien organisée.

Il a apprécié à sa juste valeur, la dimension et la qualité du travail fourni et l'esprit dans lequel ses travaux se sont déroulés. Il a demandé aux deux communautés de rester unies et de continuer d'approfondir la réflexion qu'elles mènent sur le Tchad qu'il s'agisse du problème de bilinguisme, du processus électoral ou de tout autres problèmes auxquels le pays sera confronté.

Pour les participants à la Consultation des forces vives de la mission du CODNI.

Le président du Présidium



A blue circular stamp with the text "Communauté Tchadienne à Bobo-Dioulasso" around the perimeter and "UNION" in the center. A signature is written over the stamp.

NAPOLEON Service

Président de la Communauté Tchadienne à
Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)

Première vice-présidente du Présidium

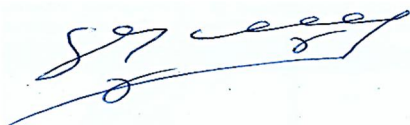


A handwritten signature in black ink.

Mme DOUBOU/KOUBOURA Madjourn

Personne ressource, membre de la CTBF

Deuxième vice-président du présidium

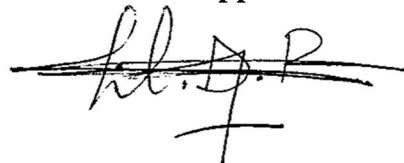


A handwritten signature in blue ink.

SARANDI Tchakréo

Président de la Communauté Tchadienne
en Côte d'Ivoire

Premier rapporteur

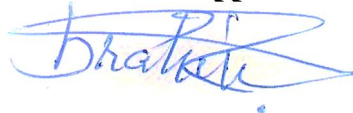


A handwritten signature in black ink.

DJIMASBE Roméo

Personne ressource, membre de la CTBF

Deuxième rapporteur



A handwritten signature in blue ink.

BRAHIM Abakar Dehié

Amicale des Musulmans Tchadiens au
Burkina Faso

Ouagadougou, le 31 octobre 2021

Annexes

Mot de la chargée d'Affaires de l'Ambassade du Tchad au Burkina Faso

Messieurs les membres du Comité de l'Organisation de Dialogue National Inclusif,

Au nom du Personnel de l'Ambassade du Tchad, et en mon Nom Propre, je vous souhaite la Bienvenue au Burkina Faso.

C'est un Honneur pour nous de vous Accueillir parmi nous.

De vives voix recevez nos remerciements, et aussi nos Félicitations pour avoir Inclut la Diaspora au préparatif du Dialogue National.

Je voudrai particulièrement, saluer la présence des Représentants de la Communauté Tchadienne vivant en Côte d'Ivoire à cette rencontre.

Je salue aussi l'engouement dans lequel la communauté Tchadienne du Burkina Faso s'est donnée pour la Préparation de ces assises, dont les recommandations contribueront certainement à la bonne tenue du dialogue national.

Je ne finirai pas mes propos sans vous souhaiter un bon travail et que les échanges se fassent dans un esprit de Fraternité et de patriotisme pour un Tchad unis, Prosper et Fort.

Je vous remercie !



Communauté Tchadienne au Burkina Faso (CTBF)

* * * * *

UNITE-SOLIDARITE-FRATERNITE

**Consultations des forces vives de la diaspora tchadienne
au Burkina Faso en vue de contribuer au nouveau
Contrat National de Stabilité Sociale, Politique,
Sécuritaire et économique**

Mot d'ouverture du Président de la Communauté
Tchadienne au Burkina Faso (CTBF)

Dr. DJIM DOUMBE DAMBA

Ouagadougou, le 28 octobre 2021



Son Excellence, Madame la Chargée d'affaires ;

Monsieur le Chef de mission et Messieurs les membres de la Délégation ;

Monsieur le président de la Communauté Tchadienne en Côte d'Ivoire et sa délégation ;

Chers compatriotes, Mesdames, Messieurs

Nous remercions et saluons l'initiative du comité d'organisation du Dialogue national inclusif sur l'approche basée sur la délocalisation des consultations des forces vives au niveau de l'intérieur du pays et de la Diaspora tchadienne.

Nous saluons également le sacrifice des membres de la délégation qui malgré le contexte sécuritaire et sanitaire difficile ont accepté de faire le déplacement dans les pays pour recueillir les propositions des forces vives de la diaspora tchadienne. Que Dieu vous accompagne dans votre mission.

Messieurs les membres de la Délégation,

Nous avons connaissance que dans le cadre du Dialogue National Inclusif, la délégation attend de nous la formulation des attentes et propositions concrètes pour le nouveau Contrat National de stabilité Sociale, Politique, Sécuritaire et économique. Nous pouvons vous rassurer que la CTBF du Burkina Faso dispose bien ces propositions car elle a travaillé rigoureusement au préalable sur ces questions.

Nous avons organisé un forum au niveau du Burkina Faso et recueilli des propositions de toutes les couches pouvant aider à améliorer la bonne gouvernance, l'unité nationale et la paix au Tchad.

La communauté a travaillé suivant une approche problème et a analysé du fond en comble les problèmes qui minent le développement socio-

économique de notre pays le TCHAD. Ils sont d'ordre institutionnel, judiciaire, économique, social, culturel, sécuritaire, sanitaire, foncier, etc.

Depuis son indépendance jusqu'à nos jours, les institutions de l'État demeurent encore fortement centralisées et fragiles. Les problèmes institutionnels sont relatifs aux questions politiques et administratives, sécuritaires, judiciaires et législatives.

Sur le plan exécutif (Administratif et politique), il se pose la question de la forme de l'État « Unitaire », l'instabilité politique, la faiblesse des institutions de la République, la violation et modification intempestive de la constitution, la politisation de l'administration publique, les mauvais découpages du territoire et l'organisation de l'administration publique, la domination extérieure (surtout de la France dans la gouvernance), le système de recrutement à la fonction public qui n'obéit pas au principe de l'égalité des chances devant les charges publiques et les services publics, la corruption qui gangrène l'appareil étatique et surtout la question de la politisation des autorités morales, se caractérisant par des nominations et création arbitraire des cantons et des sultanats. Il y a la mauvaise gestion des carrières des agents de la fonction publique, le non accès aux services sociaux de base, le manque d'infrastructures sociales (centre d'accueil, orphelinats, centre d'écoute, ...) et un très faible niveau de ressources humaines en qualité et quantité.

Sur le plan législatif, nous constatons l'inefficacité du parlement qui bloque et empêche de construire des institutions de meilleure qualité (Ignorance des obligations de la députation), l'emprise de l'exécutif sur le législatif et l'écart entre les réalités du terrain et la compréhension des députés due au manque de descente sur le terrain de ces derniers. Par ailleurs, il y a la question du niveau très bas de certains élus qui ne favorise pas un débat parlementaire digne d'intérêt national.

Sur le plan sécuritaire, nous notons que le Tchad dispose d'une force de défense et sécurité (FDS) aguerrie mais sa composition ne reflète pas la représentativité mais plutôt guider par le clanisme, un taux d'analphabétisme très élevé dans les rangs des FDS, qui conduit souvent au non-respect des libertés fondamentales des citoyens, et à la violation des Droits Humains. Enfin, la question de la discrimination de traitement dans les rangs des FDS, le favoritisme et la mauvaise gestion (ou gestion arbitraire) des carrières des FDS et la détention illégale des armes (à feu, blanche par une partie de la population civile), etc.

Sur le plan judiciaire, il y a la question du non indépendance de la justice, l'impuissance de la justice dans le règlement de certains conflits, qui constitue l'épine dorsale de l'appareil judiciaire. De plus, il y a la corruption dans le milieu judiciaire, qui ne permet pas une justice équitable mais aussi la faible rémunération des magistrats et des agents de la justice. On note aussi l'impunité grandissante, le non-respect des libertés fondamentales des citoyens, et la violation des Droits Humains, qui touchent aussi les magistrats par les crimes perpétrés contre leur corps. A cela s'ajoutent à d'autres officines parallèles et rétrogrades pour rendre justice et cela au vu et su des autorités judiciaires et de l'administration publique.

Sur plan de la politique extérieure

La politique extérieure est un domaine sensible dont la bonne maîtrise contribue au rayonnement international du pays. Malheureusement, le domaine est mal encadré au Tchad car non piloté souvent par des professionnels du métier. Même si au cours de ces dernières années, des avancées ont été remarquées. Malheureusement, cette diplomatie s'est essentiellement reposée sur le côté guerrier du Tchad, faisant des tchadiens des chairs à canon pour protéger les autres. Cette percée a permis au Tchad de se faire une place dans la région sahélienne et africaine. Les dividendes

tirés de cette politique se sont résumés en l'obtention de quelques postes prestigieux comme la Présidence de la commission de l'Union africaine, le Chef de la MINUSMA et celui du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et tout récemment le Haut Représentant de la Coalition pour le Sahel. Voici ce que le Tchad a pu tirer des sacrifices consentis pour la région sahélienne. Les retombées économiques se font toujours attendre. Le placement des cadres tchadiens dans les organisations sous régionales, africaines et internationales reste un chantier à promouvoir. Dans la même lancée, la diaspora tchadienne est à laisser à son propre sort sur la base des considérations des plus obscurs. Ailleurs comme au Mali, au Sénégal etc., la diaspora est systématiquement considérée comme une opposition, des fuyards, des indésirables donc incapables d'apporter quoi que ce soit aux efforts de développements du pays.

Les quelques efforts constatés ces dernières années n'ont produit aucun effet pouvant aider à organiser cette diaspora, encore moins l'associer aux débats sociétaux.

Sur le plan de la justice Sociale et équité, il y a le problème de discrimination ethnique et de genre, le non accès aux services sociaux de base et le manque d'infrastructures sociales (centre d'accueil, orphelinats, centre d'écoute, ...), le développement de la délinquance juvénile liée à la consommation de stupéfiants et à l'oisiveté, la prostitution des jeunes filles, etc.

Sur le plan de Droits Humains, nous notons les restrictions des libertés fondamentales, les intimidations et les arrestations des défenseurs des droits humains, la violation des droits humains « DH » et la répression de la presse, qui sont la résultante d'une manifeste mauvaise volonté politique.

Sur le plan du système éducatif, nous avons le problème d'accès à l'éducation et la déperdition dans le milieu éducatif, une baisse notoire de

niveau des élèves et étudiants, l'insuffisance d'enseignants qualifiés qui sont dus à la faiblesse des moyens affectés au secteur éducatif. Il faut aussi noter les années élastiques au supérieur avec des grèves répétitives, et le non respects des programmes officiels qui engendrent ces conséquences. Puis, signalons la question de l'incivisme criard et la violence en milieu scolaire et académique. Il y a le manque et la vétusté des infrastructures socio-éducatives et un taux de chômage élevé des jeunes diplômés. Enfin, la politisation du bilinguisme est un fait réel pour opposer les tchadiens sur des bases confessionnelles et géographiques au lieu d'en faire une opportunité de développement portée par une volonté politique affirmée.

Sur le plan du système de santé, nous enregistrons un taux de mortalité très élevé dans les formations sanitaires, dû au manque d'infrastructures, la faiblesse des capacités des plateaux techniques, et de médecins spécialistes. Il s'agit aussi de détournement des équipements, le manque de vocation du personnel et d'organisation du système de santé, ensuite la prolifération anarchique des dépôts pharmaceutiques et des pharmacies, et du faible nombre des centres hospitaliers universitaires (CHU).

Par ailleurs, le pays traîne des carences dans bien d'autres domaines sociaux tels que l'accès à l'eau potable, à l'énergie, à l'urbanisation et les habitats décents, etc.

Sur le plan socioculturel, le manque de dialogue et brassage culturel, la division et la ségrégation ethnique et religieuse, le tribalisme, et les conflits inter-ethniques, et les préjugés ethniques mettent en péril la cohésion sociale. Il s'ajoute à cela l'instrumentalisation des religions à des fins politiques, et l'obligation de prestation de serment confessionnel pour la prise des hautes fonctions, et les pratiques traditionnelles rétrogrades qui n'encouragent pas la paix et la cohésion sociale.

Sur le plan d'allocation des ressources publiques, on note des problèmes liés au manque de plan prospectif de développement économique et social, au détournement des ressources publiques, au non-respect des critères d'attribution des marchés publics, et au manque de transparence dans la gestion des finances publiques.

Sur le plan de l'exploitation et de la gestion des ressources du territoire, il y a l'exploitation abusive des ressources nationales, l'octroi anarchique des permis d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles (pétrole, natron, Or, ...), et la patrimonialisation des ressources publiques.

Sur le plan foncier, nous constatons l'accaparement des terres par certaines élites, l'insuffisance de la réglementation foncière, et la mauvaise politique d'urbanisation qui engendrent des affrontements entre les populations et parfois des conflits communautaires.

Concernant la question de la corruption, on note la défaillance de contrôle et de suivi de l'administration, et le manque de patriotisme qui encouragent les agents de l'État au détournement des deniers publics.

Messieurs les membres de la délégation,

Les résultats de ces assises sont consolidés dans un mémorandum que nous vous remettrons toute à l'heure. La synthèse de ces propositions vous sera présentée par les différents membres de la CTBF afin de vous permettre de saisir la quintessence du contenu des propositions.

Ces propositions n'ont que le seul souci : la paix, la justice, la bonne gouvernance et le développement de notre cher pays le Tchad.

C'est pourquoi, nous espérons que celles-ci ne vont être reléguées aux calendres grecques.



Pour terminer, je saisi l'occasion pour remercier sincèrement tous les tchadiens ici présents ou qui nous suivent à distance, sans exception aucune, pour la hauteur de leur esprit d'unité et de solidarité.

Je souhaite, qu'au-delà de tous nos points de vue divergents, les travaux se déroulent dans la franchise, l'esprit de fraternité et surtout dans l'objectivité.

Vive le Tchad uni, fort et prospère.

Je vous remercie

Le Président de la Communauté Tchadienne au Burkina Faso,

Dr. DJIM DOUMBE DAMBA

Synthèse globale _ Burkina Faso

Atelier 1 : Volet institutionnel de la bonne gouvernance

Sous thèmes	Problèmes	Causes	Facteurs de blocages	Proposition de solutions	Solutions consensuelles
Politique et administrative	Au niveau politique				
	<ul style="list-style-type: none"> - La forme de l'Etat (Etat unitaire) - La légitimité et la légalité du CMT - Politisation de l'administration publique. - Violation et Modification intempestive de la constitution ; - Manque d'alternance politique ; - Une diplomatie de rente guerrière ; - Marginalisation de la diaspora ; - Non indépendance de la Commission électorale nationale indépendante - Règlementation des partis politiques (création et fonctionnement) - Politisation des religions ; - Instrumentalisation des conflits éleveurs-agriculteurs - Politisation de la chefferie traditionnelle - La domination extérieure (surtout de la France dans la gouvernance) 	<ul style="list-style-type: none"> - Héritage colonial de la forme de l'Etat - Régionalisme, népotisme, clientélisme, ethnocentrisme ; - Non respects des lois de la République ; - Manque de volonté politique ; - Absence de culture de dialogue politique et de culture démocratique ; - Culture de rebellions ; - Développement du clientélisme et de la corruption dans l'administration ; - Politisation du bilinguisme ; - Instrumentalisation de la religion - Confiscation des pouvoirs par l'exécutif - Nomination par affinité - Dépendance extérieure dans l'organisation des élections ; - Échec de l'éducation et de la formation ; - Coups d'Etat : 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté politique, - Instinct de conservation du pouvoir ; - Intimidation et la répression - Clivage et influences religieuses - Communautarisme ; - Discrimination religieuse - Influence des facteurs socioculturels - Culte de personnalité des hommes politiques - Développement de la culture de vols des voix des citoyens lors des élections 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat fédéral sur la base des 14 anciennes préfectures ; - Mettre en place un groupe de travail pour réfléchir sur l'Etat fédéral à institutionnaliser dans les 10 prochaines années ; - Révision de la charte de transition avec respect strict du mandat de 18 mois par le CMT - Rédaction d'une nouvelle constitution beaucoup plus contraignante avec des articles pour la verrouiller ; - Limiter l'âge minimum à la magistrature suprême à 35 ans - Fixer la durée de mandat présidentielle à 5 ans révolus renouvelable une seule fois ; - Mise en place d'une commission « Justice, Vérité et réconciliation nationale » ; - Révision des textes régissant les différentes administrations ; - Dépolitiser la chefferie traditionnelle et l'administration publique - Non-ingérence de l'Etat dans la religion 	<ul style="list-style-type: none"> - État fédéral sur la base des 14 anciennes préfectures - Révision de la charte de transition pour qu'elle puisse permettre un dialogue national inclusif et véritable. - Dépolitiser l'administration ; - Élaborer une nouvelle constitution beaucoup plus contraignante ; - Respect des textes de l'administration publique - Voter une loi sanctionnant le délit d'apparence - Respect de la laïcité de l'Etat ; - Instaurer la veille citoyenne pour éviter le vol et le tripatouillage lors des élections. - Mise en place d'une commission « Justice, Vérité et réconciliation nationale » ;
	Forces de défense et de sécurité (FDS)				
<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement arbitraire et clanique - Une armée non républicaine - Taux d'analphabétisme élevé dans l'armée - Forte détention d'armes par une partie de la population civile 	<ul style="list-style-type: none"> - Coups d'Etat multiples - Favoritisme et le clanisme - Régionalisme et népotisme - Insécurité et rébellions 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise volonté politique - Analphabétisme élevé dans les rangs des FDS - Manque d'audit et de recensement des FDS - Impunités des FDS 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des nouveaux états généraux de forces des défenses et de sécurité - Application effective des recommandations des états généraux - Désarmement des populations civiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des nouveaux états généraux de forces des défenses et de sécurité - Application effectives des recommandations des états généraux - Désarmement des populations civiles - Formation des FDS 	

<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaises gestions des équipements et des moyens des FDS - Discrimination de traitement dans les rangs des FDS Favoritisme et mauvaise gestion (ou gestion arbitraire) des carrières des FDS 			<ul style="list-style-type: none"> - Désintéressement au métier de FDS dans certaines régions 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des FDS - Recensement et audit des FDS - Rendre la réglementation sur le port d'arme effective - Instaurer une gestion républicaine des FDS - Définir et respecter les conditions de recrutement au niveau de l'ANT - Mettre en place une armée républicaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement et audit des FDS - Rendre la réglementation sur le port d'arme effective - Instaurer une gestion républicaine des FDS - Définir et respecter les conditions de recrutement au niveau de l'armée. - Mettre en place une armée républicaine
À niveau administratif					
<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais découpages administratifs - Mauvaise gestion des carrières des agents de la fonction publique - Corruption accrue dans l'administration - Mauvaise gestion des biens publics - Mauvaise gestion de la chefferie traditionnelle - Nomination et création arbitraire des cantons et des sultanats. - Mauvaise organisation de l'administration publique - 	<ul style="list-style-type: none"> - Le non-respect des textes de la fonction publique - Le favoritisme et le clientélisme dans le système de recrutement à la fonction publique - Ségrégation ethnique et régionale dans l'administration - Népotisme dans la nomination des responsables - Le culte de la personnalité - La politisation de la chefferie traditionnelle et de l'administration publique - La passation de marché public de façon arbitraire 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoritisme et régionalisme - La non-valorisation du capital humain - Impunité des cas de fraudes, de détournement et de corruption - Laxisme administratif - Faible suivi et de contrôle administratif 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de concours d'entrée à la fonction publique - Le respect des critères de création des circonscriptions administratives - Le respect des textes régissant la gestion de carrières des agents à la fonction publique - Voter une loi incriminant le délit d'apparence - Le respect de la procédure de passation de marché public - Dépatrimonialiser des biens de l'Etat - Suppression du serment confessionnel lors de la prise des hautes fonctions - Création d'une Commission indépendantes de régulation des marchés publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Informatisation du fichier de gestion du personnel de fonction publique - Renforcer le contrôle d'audits des diplômes des agents de la fonction publique. - Dépolitisation de la fonction publique - Organiser des concours d'entrée à la fonction publique - Réorganisations des cantons et de la chefferie traditionnelle - Définition des attributions et des champs d'action de la chefferie traditionnelle. 	
Niveau de la politique extérieure					
<ul style="list-style-type: none"> - Personnel non qualifié ; - Personnel non formé ; - Une diplomatie basée sur la rente guerrière 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une vision stratégique de la politique étrangère ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du népotisme et de la corruption pour les nominations et les affectations ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un plan stratégique de la politique extérieure du pays ; - Former de nouveaux cadres dans les grandes écoles de diplomatie et en relations internationales ; - Dynamiser l'ENA ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de disposer d'un plan stratégique assorti d'un plan de formation de nouveaux diplomates de carrière et en relations internationales 	

				- Mettre en place une structure chargée de promouvoir le placement de l'expertise tchadienne dans les organisations internationales	- Mettre en place une structure chargée de la veille pour le placement des tchadiens dans les organismes internationaux
Législative	<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect de mandat des élus. - Illettrisme de certains députés - Méconnaissance des beaucoup des députés des réalités de leurs bases électorales - Ignorance des obligations de la députation ; - Députés non crédibles parce qu'élus sur des bases frauduleuses ; - L'emprise de l'exécutif sur le législatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise foi et la cupidité de certains élus - Faible capacité en matière de proposition de loi - Manque d'engagement des députés pour apporter des solutions réelles aux problèmes des populations - Vols 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de projet politique dans les différents partis - Manque de projet de société véritable des différents députés - Députés corrompus - Vote par complaisance - Faible niveau d'étude des candidats à la députation - Bannir le vol des voix des citoyens lors des élections. 	<ul style="list-style-type: none"> - Obliger les députés à résider dans leurs bases électorales. - Exiger que chaque candidat à la députation ait un projet de société - Contrôle et transparence des élections 	<ul style="list-style-type: none"> - Exiger un niveau de baccalauréat minimum pour la députation - Exiger que chaque candidat à la députation ait un projet de société - Limiter l'âge minimum à la députation à 30 ans révolu
Judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> - Défaillance dans le système de recrutement de corps à la magistrature - Partialité et corruption du système judiciaire - Influence du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire. - La faible rémunération des magistrats, des juges, et des agents de la justice. - Insécurité et intimidation des magistrats - Institutionnalisation de dia, comme mode de gestion de crime de sang - L'impunité et l'impuissance de la justice dans le règlement de certains conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté politique - Intimidation des magistrats et des juges ; - Manque de formation ; - La corruption et la cupidité - Manque d'organe de contrôle du système judiciaire - Confiscation de pouvoir par l'exécutif - Politisation de l'appareil judiciaire - Incompétence de certains agents de la justice - Incapacité à faire respecter l'autorité de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais traitement salarial - Mauvaise condition de travail - Le système de règlement amiable de certains crimes (dia, par exemple) - Recrutement par affinité - Impunité des actes justiciables - Menace et intimidation ; - Exécutions extra judiciaires ; - Disparition de personnes sans que la justice soit rendue ; - Cadres très précaires de travail des magistrats ; - Non contrôle du métier d'Avocat ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Structuration et réorganisation du système judiciaire ; - Créer un organe chargé de contrôle judiciaire - Assurer la sécurité des magistrats et des juges - Rendre effective l'indépendance du pouvoir judiciaire - Améliorer les conditions de travail dans le système judiciaire - L'impartialité des agents de la justice - L'intégrité des agents de la justice - Règlementer/recadrer le système traditionnel et/ou religieux de règlement amiables pour les crimes de sang (dia) 	<ul style="list-style-type: none"> - Restructuration et réorganisation du système judiciaire - Lutter contre la corruption dans le système judiciaire - Règlementer/recadrer le système Traditionnel et/ou religieux de règlement amiables pour les crimes de sang et autres - Assurer la sécurité des magistrats et des juges - Rendre effective l'indépendance du pouvoir judiciaire

Atelier 2 : Volet social de la bonne gouvernance

Sous thèmes	Problèmes	Causes	Facteurs de blocages	Proposition de solutions	Solutions consensuelles
1-Justice social et équité	<ul style="list-style-type: none"> - Discrimination ethnique et de genre - Non accès aux services sociaux de base 	<ul style="list-style-type: none"> - Impunités des cas de crimes, de fraudes, de corruption - Clanisme, régionalisme et clientélismes - Influence politique - Appartenances religieuses et ethniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoritisme dans le système de recrutement de la fonction publique - Marginalisation sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Concours et recrutement par ordre de mérite à la fonction publique - Renforcer l'éducation civique (au primaire et au secondaire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un concours de recrutement à la fonction publique - Renforcer l'éducation civique et citoyenne à tous les niveaux - Nomination par mérite

	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'infrastructures sociales (centre d'accueil, orphelinats, centre d'écoute, ...) - Accès à l'eau potable, à l'énergie, à l'habitat décent. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Nos respects des lois républicaines et de l'Etat de droit ; - Absence de vision stratégique dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'habitat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Problème de mentalité et d'éducation civique et citoyenne - Manque de volonté politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le dialogue social et religieux - Promouvoir la participation citoyenne - Mettre en place un véritable PPP dans le secteur l'eau, de l'énergie, de l'habitat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le favoritisme et la corruption ; - Promouvoir le PPP dans les secteurs sociaux de développement
2-Droits humains	<ul style="list-style-type: none"> - Intimidation des défenseurs des droits humain ; - Violation des DH - Répression de la presse - Arrestations arbitraires - Non-respect des libertés fondamentaux des citoyens - Détentions abusives 	<ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des armes (blanche et à feu) - Impunité de cas de violation des DH - Mauvaise formation des agents de service de sécurité en matière d de droits (police, gendarmerie, douane, l'armée, ...) - Analphabétisme des agents de la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance et ignorance des agents de force de l'ordre des droits de l'Homme ; - Politisation de la justice - Abus de pouvoir de l'exécutif 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des agents de forces de l'ordre sur les droits humains ; - Respect de la charte des DH - Revoir le système de recrutement des agents de force de l'ordre. - Exiger un niveau minimum de BEPC pour la gendarmerie, police et douane. - Définir clairement le champ d'action et le pouvoir des différents corps 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la charte des DH - Renforcement des capacités des agents de force de l'ordre en matières des droits humains - Exiger un niveau minimum de BEPC pour le recrutement à la police, gendarmerie et douane. - Voter un Code des personnes et de la famille spécifique pour le Tchad - Interdiction de port d'arme blanche - Renforcer le contrôle sur les armes.
3-Système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'éducation - Baisse de niveau - Insuffisance d'enseignant qualifiés - Les années élastiques au supérieur - Grèves répétitives - Non respects des programmes officiels - Manque d'infrastructure - Manque d'équipement - Système éducatif peu attractif - Manque d'infrastructures de sport et de culture - Violence en milieu scolaire et académique - Retards dans les avancements des enseignants - Incivisme - Discrimination, corruption et clientélisme dans l'octroi des bourses - Non engagement de l'État dans le paiement effectif des bourses - Chômage élevé des jeunes diplômés 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des ressources affectées au secteur de l'éducation - Manque de volonté politique - Retard de paiement de salaire et des indemnités des enseignants - Insuffisance d'enseignant qualifié - Système éducatif peu motivant - Manque de suivi des enseignants - Mauvaise gestion des carrières - La fuite des cerveaux - Manque de centre de recherche universitaire - Suppression de l'éducation civique - Système éducatif peu adapté à l'entrepreneuriat 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté politique - Système éducatif inadapté au marché de l'emploi - Accès limité aux études supérieures - Non intégration des enseignants qualifiés - Années académiques élastiques - Politisation du système éducatif - Accès limités aux infrastructures éducatives (rentrée d'octobre) - Culture de la bureaucratie 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès aux infrastructures - Réforme du système éducatif - Construction des infrastructures - Respect du calendrier scolaire et académique - Renforcer les équipements éducatifs et mettre en place des bibliothèques scolaires et universitaires - Assurer le suivi des enseignants - Renforcer la capacité des enseignants - Améliorer le financement du secteur de l'éducation - Restauration et l'application strict des règles de civisme dans les établissements - Organiser des activités de brassage et de sensibilisation au vivre ensemble. - Augmenter le nombre de centre de formation professionnelle - Créer des centres de formation en linguistique 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les infrastructures d'accueil (salle d'étude, restauration,) - Réforme du système éducatif - Recrutement des enseignants qualifiés - Dotation des écoles et universités des équipements (laboratoires) - Mettre en place des bibliothèques publiques pour encourager la lecture et l'apprentissage - Promotion du sport et de la culture dans le système éducatif - Promotion de l'excellence dans le système éducatif - Restauration de l'éducation civique à tous les niveaux de l'enseignement - Organiser des activités de brassage et de sensibilisation au vivre ensemble. - Augmenter le nombre de centre de formation professionnelle - Créer des centres de formation en linguistique

				<ul style="list-style-type: none"> - Inclure la culture entrepreneuriale dans le cursus de formation scolaire et universitaire - Renforcer la capacité des centres de recherche universitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclure la culture entrepreneuriale dans le cursus de formation scolaire et universitaire
4-Système de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalité très élevée dans les formations sanitaires - Manque d'infrastructures - Manque de médecins spécialistes - Problème d'accès à des soins de qualité - Détournement des équipements - Manque de vocation du personnel - Manque d'organisation du système - Problème d'accès aux centres de santé - Faible capacité des plateaux techniques - Manque d'eau potable - Prolifération anarchique des dépôts pharmaceutiques et des pharmacies - Faible nombre des centres hospitaliers universitaires (CHU) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque des écoles de formation de qualité dans le secteur de la santé - Problème de qualification du corps médical - Manque d'infrastructure de qualité - Manque de personnel qualifié - Faible financement du système de santé - Insuffisance des facultés de formation en médecine - Faible renforcement de capacité des agents de la santé - Faible capacité d'accueil dans les formations sanitaires - Insuffisance des centres médicaux - Manque de centre de recherche en santé publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté politique - Détournement de matériel - Manque de professionnalisme - Manque de suivi des agents - Faiblesse de financement du secteur de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les équipements - Réorganisation du système de santé - Renforcement des capacités des agents et Spécialisation des médecins - Construction des infrastructures de santé (CHU) dans les régions - Développer une politique attractive pour encourager les compétences nationales à l'étranger à rentrer - Intégrer le personnel qualifié - Motiver davantage des agents de santé - Améliorer les conditions de travail - Améliorer les conditions d'accueil dans les centres de santé et CHU - Renforcer la santé de la mère et de l'enfant. - Améliorer le financement du secteur de la santé - Améliorer l'accès aux centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité des soins aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans - Renforcer les équipements de santé et plateaux techniques - Intégration de personnel qualifié - Construction des CHU dans les régions - Promouvoir la spécialisation des agents de la santé et des médecins - Améliorer l'accès aux centres de santé en bitumant les voies qui y mènent - Améliorer l'accès à l'eau potable - Réglementer la création et le fonctionnement des dépôts et des pharmacies.
5-Influence des facteurs socioculturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Discrimination suivant le genre - Manque de dialogue culturel - La division et la ségrégation religieuse et le tribalisme - Conflits inter-ethniques - Discrimination sociale - Instrumentalisation des religions à des fins politiques - Obligation de prestation de serment confessionnel pour la prise des hautes fonctions - Pratiques traditionnelles rétrogrades - Préjugés ethniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Ségrégation ethnique - Régionalisme - Ethnicisme - Politisation des religions - Ingérence partisane dans religions dans la sphère politique - Ignorance des conséquences de l'excision - Incivisme des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de brassage culturel et religieux - Ignorances religieuses - Régionalisme - Instrumentalisation de la religion - Poids des pratiques culturels - Intégrisme culturel, religieux et ethnique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la promotion de la culture - Promouvoir l'égalité de culture - Sensibilisation sur le dialogue social et l'importance du brassage culturel - Promouvoir la tolérance religieuse - Promouvoir la culture de la paix - Suppression de serment confessionnel lors de la prise des hautes fonctions - Réaliser une enquête de moralité avant la prise des hautes fonctions - Sensibilisation et pénalisation de l'excision 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le brassage culturel - Promouvoir l'égalité de culture - Organiser une semaine nationale de la culture - Promouvoir le dialogue et la tolérance religieuse - Organiser les journées du paysan - Pénaliser et sanctionner la pratique de l'excision - Lutter contre la discrimination de sexe - Lutter contre le mariage forcé - Réglementer et harmoniser la pratique de la dot en fixant la borne inférieure et la bonne supérieure du montant

Atelier 3 : Volet économique de la bonne gouvernance

Sous thèmes	Problèmes	Causes	Facteurs de blocages	Proposition de solutions	Solutions consensuelles
1- Mobilisation et Allocation des ressources publiques	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de plan prospectif de développement économique et social - Détournement des ressources publiques - Non-respect des critères d'attribution des marchés publics - Manque de transparence dans la gestion des finances publiques - Mobilisation des ressources de l'État (Évasion fiscale, fraude fiscale, corruption, ...) - Taux élevé de pression fiscale - 	<ul style="list-style-type: none"> - Accaparations des ressources de l'État - Recrutement par favoritisme - Manque du patriotisme et d'intégrité des agents de la fonction publique - Forte inégalité dans la répartition des ressources publiques - Forte importance du secteur informel - Corruption et clientélisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de contrôle d'Etat - Considérations régionalistes - Impunité des actes de détournement des deniers publics - Le culte de personnalité - Non informatisation de système de collecte des recettes des finances publiques - Incivisme des opérateurs économiques 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat doit veiller à une bonne répartition des crédits dans les différents secteurs productifs - Transparence dans la gestion des finances publiques - Gestion participative et rationnelle des biens publics - Veiller au respect de code de passation et d'exécution des marchés publics - Pénaliser les détournements des deniers publics - Mise en place d'un plan prospectif de développement économique et social - Informatiser le système de collecte de recettes des finances publiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion participative et rationnelle des biens publics - Veillez au respect des codes de passation et d'exécution des marchés publics - Transparence dans gestion des finances publiques - L'État doit veiller à une bonne répartition des crédits dans les différents secteurs productifs - Pénaliser les détournements des deniers publics - Mise en place d'un plan prospectif de développement économique et social - Informatiser le système de collecte de recettes des finances publiques
2-Exploitation et gestion des ressources du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation abusive des ressources nationales - Octroi anarchique des permis d'exploitation des ressources naturels (pétrole, Natron, Or, granite, ...) - Patrimonialisation des ressources publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'expertise dans le domaine d'exploitation de ressources nationales - Insuffisance de moyens de contrôle de l'Etat - Manque des infrastructures de transformation locale - Influences politiques étrangères - Manque de vulgarisation de ressources naturelles - Instabilité politique - Non-respect de la responsabilité sociale des entreprises exploitantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de politique entrepreneurial - Insuffisance des unités de transformation nationales - Faible capacité dans la négociation de l'exploitation des ressources nationales - Manque de main d'œuvre qualifiée - Non prise en compte des réalités et spécificités locales - Manque du patriotisme - Manque d'intégrité - 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les ressources nationales - Créer des comités techniques de suivi et de gestion des ressources naturelles - Formation adaptée et orientée des jeunes dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles. - Programme d'appui aux initiatives agricoles - Créer des structures de transformation locale - Développer l'expertise nationale pour mieux négocier les contrats d'exploitation des ressources naturelles - Mettre plus de la rigueur dans la délivrance des permis d'exploitation - Juger et pénaliser les crimes économiques - Organiser le territoire en pôle de croissance pour le développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les ressources nationales - Créer des comités techniques de suivi et de gestion des ressources - Formation adaptée et orientée des jeunes dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles. - Créer des structures nationales pour l'exploitation et la transformation des ressources. - Développer l'expertise nationale pour mieux négocier les contrats d'exploitation des ressources - Mettre la rigueur dans la délivrance des permis d'exploitation - Relecture des différents contrats d'exploitations et d'exploration des ressources au Tchad. - Juger et pénaliser les crimes économiques

					- Créer des pôles de croissance en s'appuyant sur les dotations factorielles des différentes régions
3-La question foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Accapuration des terres par les élites - Insuffisance de la réglementation foncière - Mauvaise politique d'urbanisation - Non-respect de la propriété privée - Insuffisance de réglementation sur les activités agricoles, de transhumance et pastorale - Conflit agriculteurs et éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de sensibilisation des populations sur la question foncière - Insuffisance de spécialistes du domaine - Corruption dans la gestion des conflits fonciers - La politisation de la question foncière - Faible capacité de planification de l'urbanisation - Gestion coutumière des terres 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits ethniques et tribaux - Fraude et Corruption - Clientélisme - Conflit entre autochtones et allogènes - Faible qualification et mauvaise gestion des responsables des services de cadastre - Absence de code pastoral 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un plan cadastral pour toutes les villes et planifier l'urbanisation - Réglementer le système foncier - Sensibiliser la population sur les règles régissant le foncier - Informatiser le système de gestion foncière au Tchad - Former les cadres de l'urbanisme - Créer un cadre juridique nationale sur la question foncière - Réglementer l'exercice des activités agricoles et pastorales - Définir des aires d'activités agricoles, des activités pastorales et des couloirs de transhumance 	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementer le système foncier - Sensibiliser la population sur les règles régissant le foncier - Informatiser le système foncier - Promouvoir la formation des cadres dans le domaine foncier - Créer un cadre juridique nationale homologué sur la question foncière - Réglementer l'exercice des activités agricoles et pastorales - Définir des aires d'activités agricoles, des activités pastorales et des couloirs de transhumance
4- Le Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité politique ; - Cadre fiscal non encourageant ; - Restriction au libre jeu de la concurrence par le clan au pouvoir - Forte concentration des activités entre les mains de quelques individus. - Manque de transparence dans l'attribution des marchés publics ; - Le fort enclavement du pays. - Manques des infrastructures de base, nécessaires au développement du secteur (routes, électrification, ...) - Faible de compétitivité des entreprises - Coûts des procédures administratives pour créer une société, - Difficulté à obtenir un permis de construire 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de textes nationaux régissant la concurrence ; - Forte corruption à la fonction publique ; - Le népotisme - Le manque de volonté politique ; - Le faible niveau d'éducation des premiers responsables, - La mauvaise qualité des infrastructures (transport, énergie, communications, etc.), - L'incapacité de l'Etat a assurer un environnement adéquat - La mauvaise gouvernance des entreprises - Manque des fonds nationaux d'investissement sectoriels - Manque d'information les canaux de financement formels, empêchant de saisir les opportunités de croissance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Clanisme ; - Faible capacité entrepreneurial des populations ; - L'informalité importante des entreprises - Incivisme des certains chefs d'entreprises. - Manque de plan stratégique au niveau des entreprises. - Faible capacité de financement des banques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la promotion du secteur privé ; - Faciliter les formalités de création d'entreprise - Réduire la pression fiscale ; - Travailler au désenclavement du territoire (construction des voies reliant les voisins) ; - Créer un fonds d'investissement pour améliorer l'accès au crédit d'investissement - Organiser les journées de l'entreprenariat ; - Fournir l'appui technique et financier nécessaires aux jeunes entrepreneurs ; - Faire la promotion l'auto-emploi. - Réaliser les infrastructures nécessaires au développement du secteur privé (routes, la télécommunication, l'électrification, eau, ...) - Transparence dans la gestion des marchés - Contrôle et sanction de la corruption, - Assurer Libre fonctionnement du marché, - Mieux garantir les droits de propriété privé. - Renforcer les institutions et la justice - Encourager l'esprit d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la promotion du secteur privé ; - Faciliter les formalités de création d'entreprise - Réduire la pression fiscale ; - Travailler au désenclavement du territoire - Créer un fonds d'investissement pour améliorer l'accès au crédit d'investissement - Fournir l'appui technique et financier nécessaires aux entrepreneurs ; - Faire la promotion l'auto-emploi. - Réaliser les infrastructures nécessaires au développement du secteur privé (routes, télécommunication, électrification, eau, ...) - Renforcer le partenariat public-privé - Transparence dans la gestion des marchés publics - Contrôle et sanction de la corruption,

	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de droits de protection de la propriété et des entrepreneurs - 			<ul style="list-style-type: none"> - La création d'un environnement propice au développement du secteur privé - Améliorer le climat des affaires, - Accroître l'accès au financement, - Assurer une stabilité politique et institutionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer Libre fonctionnement du marché, - Mieux garantir les droits de propriété privé. - Renforcer les institutions et la justice - Encourager l'esprit d'entreprise - La création d'un environnement propice au développement du secteur privé - Améliorer le climat des affaires, - Accroître l'accès au financement, - Assurer une stabilité politique et institutionnelle
5-Lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> - Défaillance de contrôle et de suivi de l'administration - Détournement des deniers publics - Incivisme des agents de l'État - Manque de patriotisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté - Abus de pouvoir - L'impunité - Ignorance des textes et de loi 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'intégrité - Avidité - Culture de la facilité - L'incivisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur les conséquences de la corruption - Instaurer l'éducation citoyenne dans les écoles - Créer des organes de lutte contre la corruption - Mettre en place un système permettant de dénoncer les comportements et les actes de corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur les méfaits de la corruption - Instaurer l'éducation citoyenne dans les écoles - Créer des organes de lutte contre la corruption - Mettre en place un système de dénonciation des actes de corruption

Équipe de rédaction du rapport

Consultation des forces vives de la mission du CODNI avec la diaspora tchadienne au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

- © **NAPOLEON Service** (Président Présidium, Président de la Communauté Tchadienne à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso)
- © **SARANDI Tchakréo** (vice-président du présidium, Président de la Communauté Tchadienne en Côte d'Ivoire)
- © **Mme DOUBOU/KOUBOURA Madjourn** (vice-présidente du présidium, Personne ne ressource)
- © **ALLANAISSEM Laldjim Frédéric** (Chargé de communication CTBF)
- © **DJIMASBE Roméo** (Rapporteur, membre de la CTBF)
- © **BRAHIM Abakar Dehié** (Rapporteur, membre de la CTBF)
- © **MENDIGUELEMBAYE Olivier** (Rapporteur, membre de la CTBF)